

La mairie du Village de Sainte-Pétronille fait peau neuve ...

Les travaux de rénovation de la mairie progressent bien. La mise aux normes du bâtiment sera complétée en mars et l'aménagement extérieur plus tard au printemps.

On aura donc revu la conformité des accès, des bureaux municipaux, de la salle du Conseil, des installations sanitaires et de la sécurité des documents officiels.

Quelques imprévus ont nécessité des correctifs aux plans initiaux mais n'auront pas d'impact significatif sur les coûts financiers. Je vous rappelle que ces rénovations se réaliseront sans endettement : Une partie des surplus accumulés additionnés et une subvention suffiront à couvrir les frais.

Vous serez invités prochainement à l'inauguration officielle.

Harold Noël, maire



JE ME SOUVIENS

Salutations à deux personnalités de Sainte-Pétronille:

JEAN-PAUL L'ALLIER ET MARIUS DUBOIS

L'une des grandes pensées dont je me souviens de mes années de philo lors de mon passage chez les Jésuites de Québec, c'est une phrase de Socrate, qui disait que « *l'âme des hommes est immortelle, mais l'âme des hommes bons et justes est divine* ».

Depuis le début de janvier 2016, Sainte-Pétronille a perdu deux de ses éminents citoyens soit messieurs Jean-Paul L'Allier et Marius Dubois.

Presque tout a été dit de l'ancien maire de Québec, homme au service de sa ville et de ses citoyens, homme de famille, homme de justice, d'une intégrité sans égale, que plusieurs de nos politiciens auraient intérêt à imiter. Il était en plus un homme réservé, je ne le connaissais pas intimement, mais nous savions que ce grand homme était un ambassadeur de Sainte-Pétronille, puisque plusieurs en ont témoigné dernièrement.

Je voudrais partager avec vous un souvenir où j'ai pu apprécier la grandeur d'âme, la sagesse et l'humilité de cet homme. C'était à l'époque où j'étais marguillier et que certains bancs d'église pouvaient se réserver à ceux qui en payaient les frais annuels. À l'occasion d'une messe de Noël célébrée à 20 h, j'agissais comme placier et vers 19h30, je dirigeais monsieur Jean-Paul L'Allier et sa famille vers un banc libre. Pendant une trentaine de minutes ils purent écouter les merveilleux chants et la belle musique d'avant la célébration. Il était 19 h 55 lorsqu'une dame s'avança seule et s'approcha du banc où j'avais diri-

gé monsieur L'Allier. La dame en question lui demanda sur un ton que plusieurs pouvaient entendre de bien vouloir quitter son banc, banc qu'elle avait payé, reçu en main ! Il est 19 h 56, la petite église de Sainte-Pétronille était alors pleine à capacité, sauf le premier banc, directement en avant à côté de la crèche, encore libre, puisque je le réservais toujours pour les personnes handicapées. Avec calme, j'essayai de la raisonner, allant même jusqu'à lui offrir la meilleure place avec vue imprenable sur la cérémonie et sur la crèche. Rien ne put convaincre la dame de changer de place. Elle resta seule dans son banc alors que Monsieur L'Allier se leva et avec le sourire accepta de me suivre. Tous les deux rendus devant la crèche, je lui offris le banc que j'avais jusque-là réservé. Il était 19 h 59 et la messe allait commencer ! Nous avons échangé une poignée de main et je me dis alors : *Paix aux hommes de bonne volonté !* De nos jours, les places ne sont plus concédées, tous sont bienvenus, les premiers arrivés peuvent toujours entendre un beau concert avant la cérémonie et surtout, rester à leur place pendant la durée de la messe de Noël !

Une dizaine de jours après le décès de monsieur L'Allier, c'est l'artiste peintre Marius Dubois qui nous quittait. Son décès se révèle une grosse perte pour Sainte-Pétronille puisqu'il était très impliqué au sein de notre communauté. Marius Dubois était un grand artiste-peintre. Sa réputation est d'ordre national et international, je vous invite d'ailleurs à aller consulter son site internet www.mariusdubois.com. Tout au cours de sa vie, plusieurs prix et récompenses lui furent attribués. Le 22 janvier dernier, dans le quotidien Le Soleil, Claude Poulin lui rendait hommage en disant « *Marius Dubois a façonné une œuvre magistrale qui a contribué à enrichir le patrimoine artistique et culturel du Québec.* »

Ses tableaux démontrent l'envergure exceptionnelle de son talent d'artiste et de poète. Une œuvre qui témoigne d'une recherche dont l'influence renvoie aux grands maîtres de la peinture de la Renaissance ».

Même avec toute cette notoriété, Marius Dubois est demeuré un homme simple, humble, un homme d'une immense bonté et d'un grand dévouement. Ce fut aussi un homme de foi, chrétien et croyant, et ce jusqu'à sa mort.

Pour revenir à l'artiste qui habitait pas loin de chez moi, je me souviens, il y a de cela quelques années, qu'une grande limousine noire passa dans Sainte-Pétronille et s'arrêta devant chez Marius. Curieux de nature, je lui demandai quelques temps après, qui allait comme cela lui rendre visite, en limousine ! Il me répondit alors tout simplement que c'était madame Jeanne Sauvé. Elle était alors Gouverneure générale du Canada. Si un jour vous avez l'occasion de visiter le Parlement d'Ottawa, demandez au guide de vous montrer le portrait de madame Jeanne Sauvé, vous constaterez alors que c'est Marius Dubois qui l'a réalisé.

Plus près de nous, à Lévis, la grande fresque Desjardins est aussi une œuvre signée de sa main. Aussi dans la grande crypte sous la Basilique Sainte-Anne de Beauré de nombreux tableaux d'une grande beauté, illustrant plusieurs saints ou bienheureux sont de sa création. Enfin un tableau du peintre orne aussi notre bibliothèque municipale.

Cet artiste avait aussi été sollicité pour peindre d'immenses toiles pour des églises de Dallas et de San Antonio aux États-Unis. Membre actif de Fide Art, il y tenait là aussi des vernissages fort appréciés. Dans les expositions solos ou collectives de ses œuvres, la lumière était l'élément qui dominait ses toiles.

Lors des fêtes du 140^e de la municipalité de Sainte-Pétronille dont j'étais le responsable, je me souviens que Marius fut l'un des tous premiers artistes à s'impliquer dans le volet artistique des fêtes et à exposer une de ses œuvres devant sa résidence du 146. Il donnait ainsi au volet artistique des fêtes, un appui qui contribua au succès de ce projet.

Marius était généreux, que ce soit pour un choix de teinte ou pour un projet de restauration il acceptait de donner un avis artistique à quiconque l'abordait ou lui demandait conseil.

Marius a aussi été le concepteur de plus d'une douzaine de crèches pour l'église

de Sainte-Pétronille. Toutes différentes, ses crèches nous émerveillaient. Chaque année, nous avions hâte de découvrir ce nouveau petit chef-d'œuvre. Seule la crèche sculptée de la main de Joseph Mélançon est à la hauteur de celle de Marius. Le conseil de liturgie de la paroisse vient de perdre un de ses membres les plus dévoués.

Marius Dubois aura touché le cœur de plusieurs d'entre nous. S'il est vrai de dire que ses tableaux nous révélaient la lumière, l'homme lui-même, de par sa vie de par son implication communautaire et de par son témoignage, nous a fait découvrir la Lumière et ce, de bien des façons. Marius, fidele compagnon de Francine, tu nous manqueras.

Au nom de la Municipalité de Ste-Pétronille, j'aimerais offrir aux familles, mes plus sincères condoléances.

YVES-ANDRÉ BEAULÉ
conseiller

Bibliothèque la Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de février

- *Adultère*, de Paulo Coelho
- *Petite mort à Venise*, de Francine Ruel
- *Promesse*, de Jussi Adler-Olsen
- *Famille parfaite*, de Lisa Gardne
- *Tout le monde en parle, l'envers du décor*, de Carole-Andrée Laniel

Nouvelles adresses

Plusieurs résidents de Sainte-Pétronille ont dû modifier le numéro de leur adresse. Si c'est votre cas, et pour nous aider à mettre à jour nos dossiers des usagers, vous êtes invités à nous donner votre nouvelle adresse lorsque vous empruntez un document à la Bibliothèque.

Merci

Merci à messieurs Gilles Dionne, Florian Sauvageau, Philippe Noël, Nadine Ho-Kayen et Yvon Beaulieu pour les livres donnés à la bibliothèque. Madame Micheline Laliberté a offert une série de numéros de la revue *Ricardo* et madame Berthe Desjardins a ajouté des casse-tête à notre collection.

Pensée

Peu de livres changent une vie. Quand ils la

changent c'est pour toujours, des portes s'ouvrent que l'on ne soupçonnait pas, on entre et on ne reviendra plus en arrière. Christian Bobin, *La plus que vive* (1996)

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Pompiers

Le Service de Protection des Incendies de Saint-Pierre cherche de nouveaux pompiers (ères). Nous cherchons des personnes habitant les municipalités de Saint-Pierre et Sainte-Pétronille ou y travaillant. Nous recherchons des personnes en bonne santé et en bonne forme physique. Les personnes disponibles à répondre aux appels de jour de semaine seront privilégiées. Les personnes intéressées n'ont qu'à envoyer leur cv à la Municipalité de Saint-Pierre.

Alain Turgeon
Chef pompier



Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **11 avril 2016**

Le Sainte-Pétronille d'aujourd'hui et des années à venir

Ces mois d'hiver où la nature est au repos favorisent une pause pour faire le point sur l'évolution de notre village : regard rétrospectif sur le chemin parcouru, rappel des objectifs définis collectivement, mais aussi nouveaux défis en perspective.

La valorisation du noyau villageois

Au cours des vingt dernières années, la Municipalité aura revigoré le cœur historique de ce village jadis si bien nommé : Beaulieu. Embellissement des espaces publics, ouvertures plus conviviales sur le fleuve, incitation à *marcher* Sainte-Pétronille. Au plan culturel, création d'un circuit d'interprétation, tenue d'activités ponctuelles et de visites commentées, création d'un concours d'art public pour intégrer aux parcours quotidiens les créations de nos artistes.

Le lancement de l'Opération Vision 2022

Il nous revient aussi en mémoire la consultation publique de juin 2012 qui a dégagé des pistes d'action pour les dix années à venir. De fructueux échanges, parfois passionnés, ont permis à plusieurs dizaines de nos concitoyens d'exprimer leurs attentes sur des sujets aussi variés que la gestion municipale, l'aménagement de notre territoire, la protection de notre environnement, l'attention au bien-être de nos aînés et à l'établissement de jeunes familles.

Pour l'avenir, de stimulants projets d'aménagement

Justement, dans la foulée de ces échanges, l'automne dernier des équipes d'étudiants universitaires en foresterie, écologie et géographie ont multiplié observations sur le terrain, rencontres, recherches et réflexions sur l'avenir du patrimoine naturel de Sainte-Pétronille, véritable trésor trop souvent méconnu de nos concitoyens. À la mi-décembre, les quatre équipes sont venues présenter les résultats de leurs recherches aux Conseillers municipaux ainsi qu'à des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du Comité d'embellissement.

Au terme de leur démarche, ils nous invitent à protéger et mettre en valeur nos deux précieux milieux naturels : l'espace forestier dominant le plateau du bout de l'île, ainsi que le trésor riverain de biodiversité qui s'étire au pied de l'escarpement nord.

1. Intervenir pour protéger et mettre en valeur notre boisé

Les étudiants qui ont arpenté notre espace forestier ont non seulement livré des rapports étoffés, mais transmis de riches informations, aussi intéressantes que surprenantes.

Ainsi, se basant sur un ensemble de critères, ils ont constaté que notre boisé regroupe des secteurs à très haute valeur écologique, tandis que d'autres sont de qualité moindre; que, dans la partie appartenant à la municipalité, un segment présente toutes les caractéristiques d'une

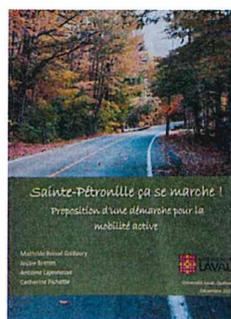
vieille forêt et abrite des espèces sensibles, comme le chêne rouge. Voyant là un véritable potentiel pour la création d'une réserve naturelle, ils recommandent à la Municipalité d'entreprendre des démarches pour assurer la protection et la conservation de cet espace exceptionnel; ils ont même rassemblé toute la documentation nécessaire à cette fin.

De son côté, une autre équipe a pu identifier trois menaces à l'intégrité du boisé :

- 1) la pression urbaine qui pousse au développement;
- 2) les coupes désorganisées qui affectent sa structure en y provoquant des changements importants, notamment l'envahissement par le hêtre et la disparition du chêne rouge;
- 3) les faiblesses du cadre réglementaire.

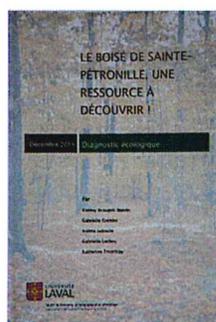
Par ailleurs, au cours de leur enquête auprès des citoyens (majoritairement des résidents établis depuis plus de 10 ans et des propriétaires des lots boisés), tous leur ont souligné l'importance de maintenir l'accessibilité du boisé aux prochaines générations. Ce qui amène les étudiants à insister sur les enjeux d'un tel objectif, compte tenu des contraintes liées à la tenure privée du boisé. Or, fait intéressant, nos chercheurs ont relevé chez certaines municipalités des initiatives et des solutions adoptées pour contrer des menaces de même nature, cela à la satisfaction des collectivités et des propriétaires! Voilà des pistes d'action inspirantes.

En conclusion de leurs travaux, les étudiants ont insisté sur l'importance de sensibiliser nos concitoyens et de les faire participer à la mise en valeur de nos milieux naturels, lesquels méritent d'être davantage intégrés à notre vie collective.



2. Mettre en valeur la précieuse zone riveraine du nord

Une autre équipe d'étudiants s'est attardée à parcourir et à caractériser la berge qui s'étend à l'extrémité de la Promenade Horatio-Walker. Ils y ont trouvé des espèces végétales inattendues et un milieu naturel de qualité et de diversité exceptionnelles. Mais nous vous en parlerons... dans le prochain numéro du Beaulieu!



En conclusion...

Pour l'avenir de notre patrimoine naturel, à léguer à ceux qui viendront après nous, il est important d'agir. C'est pourquoi, dans la foulée de l'**Opération Vision 2022**, nous vous invitons à prendre connaissance de ces rapports étudiants. Vous les trouverez sur le site Web de la Municipalité ou à la bibliothèque municipale. Nous vous invitons également à faire votre part pour assurer la protection et la mise en valeur de notre environnement. Par exemple, en manifestant au secrétariat de la municipalité votre intérêt à vous impliquer dans cette action citoyenne.

Lyne Gosselin, Conseillère,
Comité consultatif d'urbanisme.

Robert Martel, Comité d'embellissement.

Concours d'art public : le gagnant de 2016

Le deuxième Concours d'art public de Sainte-Pétronille a tenu ses assises le 19 janvier dernier. Des trois œuvres originales et inspirantes qu'on y a soumises, l'une était une création en solo, et les deux autres en tandem.

Au terme de ses délibérations, le jury, dont les membres appartiennent au domaine de l'art, a retenu un projet qui évoque le quai Bowen : ce dernier fut la grande Porte d'entrée de l'île d'Orléans en même temps qu'un lieu emblématique du bout de l'île. Le lauréat du concours est le sculpteur BERNARD HAMEL, citoyen du village de Saint-François. Depuis le début des années 1990 il participe à nombre d'événements artistiques : salons, expositions, concours, ici comme en Europe. Il y a gagné des prix, parmi lesquels, en 2014 puis en 2015, le Premier prix du Symposium de Sculpture Camille-Claudel, à La Bresse, France.

Toutes nos félicitations à Bernard Hamel, dont l'œuvre, une fois réalisée, se dressera en face du Centre communautaire. Merci aux autres candidats qui ont travaillé de manière très professionnelle à la conception et à la présentation de projets de qualité.

Robert Martel

Comité d'embellissement.

Offre d'emploi Employé municipal

Exigences

- Diplôme d'études secondaires (minimum)
- Habiletés dans les travaux manuels (obligatoire)
- Bonne forme physique pour le travail de terrain
- Sens de l'initiative, de l'organisation et de la gestion des priorités
- Autonomie, polyvalence et débrouillardise
- Respect et écoute à l'égard des citoyens
- Permis de conduire valide

Conditions de travail

- 35 heures par semaine
- Travail autant à l'extérieur qu'à l'intérieur
- Disponible à travailler la fin de semaine
- Salaire à déterminer

Tâches à accomplir

Bâtisses:

- Entretien ménager de la mairie et du centre communautaire (quotidien et saisonnier)
- Entretien des bâtiments (peinture, réparations générales)

Extérieur:

- Soutien à l'employé municipal permanent pour les divers travaux de voirie
- Tonte de la pelouse sur les terrains municipaux
- Entretien de certains fossés
- Soutien à l'employé municipal permanent pour l'installation et l'entretien de la patinoire
- Surveillance de la patinoire (soir et fin de semaine)

Horticulture:

- Soutien au travail de l'horticultrice
- Arrosage des plantes
- Désherbage

Véhicules de la municipalité

Utiliser et entretenir:

- Tracteur municipal et ses différents instruments
- Tracteur à pelouse
- Tondeuse

D'ici le 15 mars 2016, les personnes intéressées seront priées d'acheminer leur CV à l'attention de:

Jean-François Labbé

Directeur général / Secrétaire-trésorier
Village de Sainte-Pétronille
3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille (Québec) GOA 4C0
T. 418 828-2270
F. 418 828-1364
ste-petronille@qc.aira.com

Sainte-Pétronille scintille

Outre l'illumination festive de son arbre de Noël auquel était conviée la communauté du bout de l'île, pour la saison des Fêtes, Sainte-Pétronille a tenu son traditionnel concours de décorations des résidences. Mieux encore que l'année dernière, la façade de nombreuses demeures s'est illuminée, animant les soirées de notre village, en particulier sur des segments du Chemin Royal, de la rue d'Orléans et de celle des Pins.



Cette fois, trois propriétés ont particulièrement retenu l'attention du jury.

Chez Mme Nancy Duchaine, 27 de la rue d'Orléans, tout de rouge et de blanc se déployait un beau montage sur deux parois de la résidence; avec autant de soin que d'imagination, on avait eu soin de souligner doublement l'encadrement de l'entrée de façade.

Chez M. Jérôme Turgeon, 31, rue Genest, aussi sobre qu'élégante, agréable à l'œil de jour comme de nuit, courait en façade une simple mais belle frise de motifs végétaux scintillant sous ses lumières blanches aux reflets dorés.

Chez Mme Marie-Claude Laflamme, 8549 du Chemin Royal, la décoration s'avérait simple et de belle composition : encadré d'éléments verticaux, le garde-corps de la galerie soutenait un bel agencement de verdure, de rubans et de magnifiques boules d'un rouge vif.

Côté commerces, *La Chocolaterie de l'île d'Orléans* attirait le regard, cette fois par son décor de lumières bleutées qui créait de légers bouquets d'étoiles et donnait au tournant de la côte Chez Blais un air féérique.

La Municipalité avait invité chacun des gagnants à sa séance publique de début d'année pour leur remettre en main propre un prix en argent de cinquante dollars.

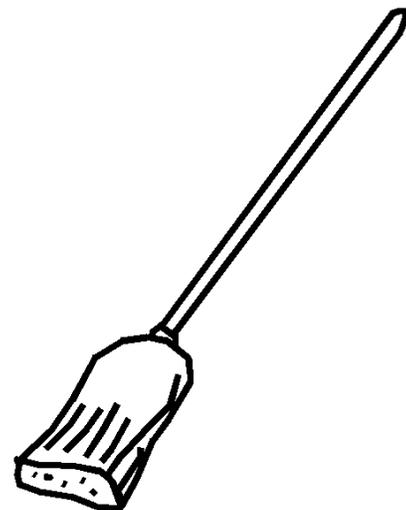
Toutes nos félicitations aux lauréats de cette année qui ont contribué à donner un air de fête à notre village. Voilà des initiatives à multiplier pour la prochaine période des Fêtes!

*Les membres du jury,
Yves-André Beaulé, Lison Berthiaume, Robert Martel.*

Nettoyage des terrains

Pour le printemps prochain, il est demandé aux citoyens de **ne pas placer le contenu de leur nettoyage de terrain (tas de sable ou autres) en bordure des rues municipales ou du chemin Royal**. Il est de la responsabilité de chacun de disposer du contenu de leur ménage printanier.

Jean-François Labbé



Dérogation mineure Lots # 144 et 145

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par le propriétaire des lots # 144 et 145 à Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R9 S2.

Cette demande a pour but de permettre au requérant de repeindre son bâtiment principal de la même couleur que présentement, c'est-à-dire en couleur sable. Selon l'article 123 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la couleur des bâtiments de cette zone doivent obligatoirement être peints en blanc.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 7 mars 2016, à 20 heures au centre communautaire Raoul-Dandurand, 8436, chemin Royal Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11e jour de février deux mille seize.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Dérogation mineure Lots # 50-1, 50-2 et 50-P

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par le propriétaire des lots # 50-1, 50-2 et 50-P à Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone A4 S1.

Cette demande a pour but de régulariser la marge de recul arrière qui est à 5,76 mètres. Selon l'article 68 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la marge de recul arrière d'un bâtiment principal pour cette zone est de 7,5 mètres.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 7 mars 2016, à 20 heures au centre communautaire Raoul-Dandurand, 8436, chemin Royal Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11e jour de février deux mille seize.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Dérogation mineure Lots # 100-16 et 97-9

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par le propriétaire des lots # 100-16 et 97-9 à Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R5 S2.

Cette demande a pour but de permettre l'implantation d'un garage isolé à l'avant gauche de la maison. Selon l'article 83 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, un bâtiment secondaire ne peut être implanté que derrière le bâtiment principal.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 7 mars 2016, à 20 heures au centre communautaire Raoul-Dandurand, 8436, chemin Royal Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11e jour de février deux mille seize.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier